



Le Président
Paul Chambon

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PHARMACIE DE LA MÉDITERRANÉE LATINE

SPML –Section française

La Lettre n° 28

Lyon, le 5 Janvier 2018

Chers amis,

Nous voici en 2018, avec la perspective agréable de nous retrouver à Naples en septembre prochain pour le XXXIII^{ième} Congrès International de la SPML.

Donc, cela ne peut que nous réjouir et, en ce début d'année, le Bureau de la société, ainsi que son président, vous adressent à vous et à vos familles tous leurs meilleurs vœux.

Nous constatons, par la même occasion, que notre société se donne encore les moyens d'organiser un congrès scientifique, malgré l'absence totale des sponsors de la profession, ce qui s'avère très pénalisant sur le plan budgétaire. .

Les années fastes sont certes derrière nous, mais l'obstination des organisateurs montre que c'est quand même réalisable et, cette année, nous le devons au groupe italien qui a relevé le défi et nous les remercions chaleureusement.

Dans ma lettre précédente (n° 27), je vous avais déjà donné un aperçu sur ce congrès consacré à **l'Observance thérapeutique et la prise en charge des patients**, sujet qui touche de près nos confrères de la branche officine, mais aussi nous-mêmes, quand nous devenons, involontairement, des patients !

Comme vous pourrez le voir dans l'avant programme ci-joint, le XXXIII^{ième} Congrès International de la SPML débutera le jeudi 20 septembre et s'achèvera le samedi 22 septembre en fin de soirée pour les visiteurs de Pompeï. Bien entendu, rien ne vous empêche de prolonger votre séjour en explorant davantage la région napolitaine dont les possibilités s'avèrent presque illimitées

Vous constaterez également que le montant de l'inscription au Congrès demeure raisonnable (350 €) pour les membres de notre société. A toutes fins utiles, un congrès s'amortit sur un minimum d'une centaine d'inscriptions; en dessous de ce chiffre, on passe dans le rouge.

C'est pourquoi, je vous incite vivement à vous inscrire nombreux, dès que je vous aurai fait parvenir le programme définitif .

En attendant , je vous rappelle une formalité à remplir : la cotisation 2018 !

Elle n'a pas changé et reste à 34 €, faute d'avoir pu réunir le Conseil d'Administration à Montpellier, en juillet dernier (on fera mieux la prochaine fois...). Le bordereau de cotisation joint à cette lettre est à retourner à notre trésorière, Mme I. GARCIA

Avec tous mes vœux renouvelés, je vous souhaite de bien commencer l'année et à bientôt, je l'espère, à Naples.

Paul Chambon